IMPRIM	IF DESTINE	A L'ADMINISTRA	TIO

IMPRIME DESTINE A L'ADMINISTR	ATION												
		ı	N.I.F										
Désignation de l'entreprise :													
Auresse				•••									
Exercice du au													
9/ <u>Tableau de détermination du résultat fiscal :</u>													
I. Résultat net de l'exercice	Bénéfice												
(Compte de résultat)	Perte												
II. Réintégrations													
Charges des immeubles non affectés directement à l'exploitation													
Quote-part des cadeaux publicitaires non déductibles													
Quote-part du sponsoring et parrainage non déductibles													
Frais de réception non déductibles													
Cotisations et dons non déductibles													
Impôts et taxes non déductibles													
Provisions non déductibles													
Amortissements non déductibles													
Quote-part des frais de recherche développement non déductibles													
Amortissements non déductibles liés aux opérations de crédit bail (Preneur) (cf.art 27 de LFC 2010)													
Loyers hors produits financiers (bailleur) (cf.art 27 de LFC 2010)													
Impôts sur les bénéfices des sociétés	Iı	npôt	exigible s	ur le ré	sultat	:							
	Iı	Impôt différé (variation)											
Pertes de valeurs non déductibles													
Amendes et pénalités													
Autres réintégrations (*)													
Total des réintégrations							s						
III. Déductions													
Plus values sur cession d'éléments d'actif immobilisés (cf.art 173 du CIDTA)													
Les produits et les plus values de cession des actions et titre assimilés ainsi que ceux des actions ou part d'OPCVM cotées en bourse.					1								
Les revenus provenant de la distribution des bénéfices ayant été soumis à l'impôt sur les bénéfices						s							
des sociétés ou expressément exonérés (cf.art 147 bis du CIDTA)													
Amortissements liés aux opérations de crédit bail (Bailleur) (cf.art 27 de LFC 2010)													
Loyers hors charges financières (Preneur) (cf.art 27 de LFC 2010)													
Complément d'amortissements													
Autres déductions (*)													
Total des déductions							s						
IV. Déficits antérieurs à déduire (cf.a	rt 147 du	CIDT	ГА)										
Déficit de l'année 20													
Déficit de l'année 20		_										 	

Bénéfice Déficit

Total des déficits à déduire

(*) A détailler sur état annexe à joindre.

(I+II-III-IV)

Déficit de l'année 20 Déficit de l'année 20

Résultat fiscal